

# Évaluations de Facteurs relatifs à la Vie Privée (ÉFVP)

- ✓ Nouveau projet d'acquisition, de développement ou de refonte de système d'information qui implique la collecte, l'utilisation, la communication, la conservation ou la destruction de RP.
- ✓ Transfert à des fins de recherche, d'étude ou de statistiques.
- ✓ Transfert et/ou communication de renseignements personnels à l'extérieur du Québec.

## Guide d'accompagnement de la CAI